

Vénissieux : les contribuables ont payé 50 000 € une fresque avec des filles voilées sans visage...

écrit par Jeanne la pucelle | 20 juin 2025





Non seulement nos politiques piétinent allègrement la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, censée nous émanciper de tout pouvoir religieux mais, en sus, ils nous font payer la propagande et la soumission à l'islam.

Combien de temps encore nos élus et nos concitoyens vont-ils accepter ces 2 fléaux liés l'un à l'autre, un gâchis terrible d'argent à l'heure où Bayrou nous promet de nous serrer la ceinture comme jamais mais, en sus, nous payons pour tuer les libertés fondamentales issues de 1789 et de 1905 ! Double meurtre au service de l'islamisation de notre société. Double meurtre au service des élus qui considèrent leurs propres avantages à être élus et en font un « métier » à vie, jouissant d'un pouvoir discrétionnaire et des prébendes qui vont avec.

Une fresque représentant une fillette voilée allant à l'école et d'autres personnages sans visage a été réalisée dans l'une des tours du quartier de la Darnaise, à Vénissieux (Rhône).

Une fresque qui fait polémique. Afin de reconnecter les habitants avec leur immeuble, la ville de Vénissieux (Rhône) a fait appel à l'artiste brésilien Dagson Silva pour réaliser des fresques dans les tours du

quartier de la Darnaise. Ainsi, dans la tour 61, des scènes de vie sont représentées à chaque étage. Mais l'une d'elles fait particulièrement polémique, comme le rapporte [Lyon Mag](#).

Au 5e étage du bâtiment, on peut voir une mère déposer ses deux enfants à l'école. La fillette semble voilée, tandis que son frère a l'air de porter des gants et des collants. Plus étonnant encore : aucun des personnages n'a de visage. À noter que l'islam interdit la représentation de personnages via le dessin.

<https://www.lyonmag.com/article/144703/une-fresque-islamiste-realisee-a-venissieux-avec-de-l-argent-public-et-la-validation-de-grandlyon-habitat>

Contacté par nos confrères, le bailleur social GrandLyon Habitat, qui a validé les visuels en amont, s'est défendu. Il a expliqué que l'artiste a fait le choix de « ne personnifier aucun personnage et de n'inclure aucun détail pour pouvoir utiliser la technique des pochoirs ». Ce dernier a ainsi utilisé non pas des pinceaux de précision, mais des bombes de peinture pour réaliser ces illustrations. Une réunion entre GrandLyon Habitat et le comité Loi 1905 du Rhône est attendue dans les prochains jours. Une fresque financée en partie par la Métropole

Cette fresque a donc rapidement été qualifiée « d'islamiste », notamment par le comité 1905 du Rhône. « Il n'y a aucun doute sur le fait que la petite fille représentée porte un voile », a dénoncé le président de l'association de lutte pour faire respecter le principe de laïcité à Lyon et ses alentours. « La fresque a été validée par un collectif d'habitants, mais surtout financée par le pouvoir public et le gestionnaire du bâtiment. C'est un problème », a-t-il encore fustigé. Au total, 49 622 euros ont été déboursés pour ces fresques, dont 20 000 euros pris en charge par la Métropole.

Contacté par nos confrères, le bailleur social GrandLyon Habitat, qui a validé les visuels en amont, s'est défendu. Il

a expliqué que l'artiste a fait le choix de « *ne personnifier aucun personnage et de n'inclure aucun détail pour pouvoir utiliser la technique des pochoirs* ». Ce dernier a ainsi utilisé non pas des pinceaux de précision, mais des bombes de peinture pour réaliser ces illustrations. Une réunion entre GrandLyon Habitat et le comité Loi 1905 du Rhône est attendue dans les prochains jours.

<https://www.valeursactuelles.com/societe/rhone-une-fresque-accusee-dislamisme-vivement-critiquee-par-un-comite-dhabitants>